



**Postuler**  
20 jours restants



**Recommander**  
À venir

# Conseiller.ère en urbanisme

Hôtel de ville de Victoriaville  
Victoriaville



**Victoriaville**

Élaborer, analyser et réaliser des projets de réglementation d'urbanisme en collaboration avec l'équipe de la Division planification et patrimoine au sein du Service de la gestion du territoire.



### **Secteur d'emploi**

Service de la gestion du territoire, Division planification et patrimoine

### **Type de poste**

Permanent (temps plein)

### **Rémunération**

Selon le protocole des relations de travail du personnel cadre et du personnel non syndiqué 2017-2021, minimum: 65 919 \$ - maximum: 82 399\$

### **Employeur**

Hôtel de ville de Victoriaville

1 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville

Québec, Canada

G6P 6T2

819-758-1571

[Site web officiel](#)

Du 09 septembre 2024 au 15 octobre 2024, 16h30

# Tâches et responsabilités

Sous l'autorité du Chef de Divisions – opérations/planification et patrimoine, la personne titulaire de ce poste procède à l'analyse des questions touchant l'aménagement du territoire et plus particulièrement des dossiers à être soumis au Comité consultatif d'urbanisme.

ELLE DOIT EN PARTICULIER :

- ▶ Participer à l'élaboration et au suivi des projets de modification de la réglementation d'urbanisme;
- ▶ Informer et conseiller les citoyens, promoteurs et entrepreneurs dans le cheminement de leurs demandes au Comité consultatif d'urbanisme;
- ▶ Analyser et émettre des recommandations sur les dossiers qui sont acheminés au Comité consultatif d'urbanisme, tels que les demandes de modifications de la réglementation d'urbanisme, des dérogations mineures, les projets soumis aux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, etc.;
- ▶ Agir comme personne-ressource pour les employés de la Division de l'urbanisme;
- ▶ Agir à titre de personne-ressource et secrétaire au Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville;
- ▶ Participer à l'élaboration et à l'implantation du plan d'urbanisme de la Ville et de la réglementation afférente;
- ▶ Élaborer, tenir à jour et mettre en œuvre une stratégie de l'habitation;
- ▶ Participer à la réalisation d'études urbanistiques;
- ▶ Exécuter toute autre tâche connexe demandée par son supérieur immédiat.

# Horaire et conditions

36 heures par semaine

	Nuit	Jour	Soir
Lundi		✓	
Mardi		✓	
Mercredi		✓	
Jeudi		✓	
Vendredi		✓	
Samedi			
Dimanche			

# Qualifications requises

- ▶ Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en urbanisme;
- ▶ Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- ▶ Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en urbanisme ou dans un domaine connexe.

*\*Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.*

## Aptitudes linguistiques

	Parlé	Écrit
Français	✓	✓
Anglais		
Espagnol		

✓ = Excellente maîtrise

◇ = Connaissance fonctionnelle

# Qualités recherchées

- ▶ Analytique;
- ▶ Fortes compétences organisationnelles;
- ▶ Aptitudes à transiger avec différents intervenants et partenaires.

## Soumettre votre candidature

Avant le mardi 15 octobre 2024, 16h30.

Prénom et nom

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Fichiers joints

Curriculum vitae, lettre de présentation et/ou diplômes.

*Privilégier les documents PDF et les images.*

La Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics vise à favoriser une représentation équitable des groupes qui sont fréquemment victimes de discrimination en emploi. [\[Afficher le texte complet...\]](#)

- Je fais partie des peuples autochtones du Canada
- Je fais partie d'une des minorités visibles
- Je fais partie d'une minorité ethnique

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes en situation de handicap en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., c. E-20.1, a. 1) définit une « personne handicapée » comme suit : [\[Afficher le texte complet...\]](#)

- Compte tenu de ce qui précède, je suis une personne en situation de handicap

Commentaires



Je ne suis pas un robot

  
reCAPTCHA  
Confidentialité - Conditions

[Je préfère soumettre ma candidature par la poste](#)

## 10 raisons de joindre notre équipe



1

### Plus de temps pour vous et votre famille ▼

La plupart des employés municipaux bénéficient d'un plus grand nombre de jours de vacances, de congés mobiles et de congés maladie que le nombre de jours prévus à la Loi sur les normes du travail. Cette pratique facilite la conciliation travail-famille de tous.

2

### Des conditions salariales avantageuses ▼

Tous les salaires des employés municipaux sont déterminés par les résultats de l'exercice de l'équité salariale effectuée au cours des dernières années.

### **3** Accès à un régime de retraite ▼

La ville offre à tous ses employés admissibles un régime de retraite à prestations déterminées qui consiste à prévoir des rentes viagères afin de remplacer les revenus des salariés retraités.

### **4** Une couverture d'assurance complète ▼

Tous les employés municipaux admissibles ont accès à une couverture complète d'assurance collective, incluant:

- ▶ Une assurance vie (vous et personnes à charge)
- ▶ Une assurance accident/maladie couvrant les médicaments, les soins de spécialistes, etc.
- ▶ Une assurance pour les frais dentaires
- ▶ Une assurance salaire de courte et de longue durée

### **5** Un environnement de travail stimulant ▼

Étant un organisme public unique, la Ville de Victoriaville offre la possibilité de relever des défis dans une panoplie de domaines qui regroupent plusieurs sphères de compétence.

### **6** Des actions concrètes pour la santé ▼

Afin d'encourager l'activité physique, tous les employés de la Ville de Victoriaville peuvent bénéficier d'entente corporative avec plusieurs centres de conditionnement physique de la région. De plus, plusieurs activités sportives sont organisées durant l'année.

### **7** Un horaire d'été compressé ▼

Certains employés municipaux bénéficient d'un horaire compressé pour la période de mai à septembre. Cet horaire permet à plusieurs d'être en congé le vendredi après-midi.

### **8** La chance de faire une différence ▼

**Par ses efforts et son expertise, chaque travailleur de la ville contribue à sa façon à la création de conditions favorables au développement de la collectivité, tel que le stipule la mission de la Ville de Victoriaville.**

**9**

### **Un milieu de travail sécuritaire ▼**

**La santé et la sécurité au travail font partie de nos valeurs fondamentales. En ce sens, notre organisation encourage la proactivité collective afin de favoriser par des actions concrètes l'assurance d'un milieu de travail des plus sécuritaires.**

**10**

### **Un employeur reconnu ▼**

**Faites partie d'une équipe en pleine croissance reconnue par son dynamisme et par son accueil auprès des différents organismes et de ses 45,000 citoyens.**